

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le ONZE AVRIL, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

Membres présents : Daniel MARCHAND, Marc BERNARDET, Philippe BIRON, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Françoise PROVOST, Yolande VANIEMBOURG, Magali GUENZI -PACARD, Marie-Madeleine TALON, Daniel GRANGER, Éric DIFFER.

Absent(s) excusé(s) : Odile DURET a donné pouvoir à Daniel MARCHAND, Catherine PROVOST a donné pouvoir à Françoise PROVOST, Sébastien GAUCHARD a donné pouvoir à Marc BERNARDET, Grégory DUDON qui a donné pouvoir à Martine DEJOUX.

Secrétaire de séance : Magali GUENZI-PACARD

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	03/04/2017
Date de l'affichage :	17/04/2017

OBSERVATIONS SUR COMPTE RENDU PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le procès-verbal de la réunion du 26 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

2018/00466 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du budget assainissement.

2018/00467 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du budget assainissement arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées:	128.658,08 €
Restes à réaliser	0,00 €
- Recettes d'investissement réalisées	165.989,09 €
Restes à réaliser	0,00 €
- Dépenses fonctionnement	27.923,99 €
- Recettes fonctionnement	47.343,16 €
Résultat de clôture de l'exercice	
- Investissement	37.331,01 €
- Fonctionnement	19.419,17 €
- Résultat global	56.750,18 €

2018/00469 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du budget Commune.

2018/00470 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du budget commune arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées:	638.084,90 €
Restes à réaliser	68.092,00 €
- Recettes d'investissement réalisées	527.942,73 €
Restes à réaliser	107.000,00 €
- Dépenses fonctionnement	582.417,28 €
- Recettes fonctionnement	864.254,49 €
Résultat de clôture de l'exercice	
- Investissement	- 110.142,17 €
- Fonctionnement	281.837,21 €
- Résultat global	171.695,04 €

2018/00471 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNE

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	281.837,21 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	33.902,16 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	301.256,38 €
Résultats d'investissement : Déficit	- 72.810,16 €

2018/00472 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL - BUDGET COMMERCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du budget commerce.

2017/00473 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET COMMERCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du budget commerce arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées:	30.879,70 €
Restes à réaliser	3.010,00 €
- Recettes d'investissement réalisées	33.888,84 €
Restes à réaliser	0,00 €
- Dépenses fonctionnement	20.018,84 €
- Recettes fonctionnement	24.113,30 €
Résultat de clôture de l'exercice	
- Investissement	3.009,14 €
- Fonctionnement	4.094,46 €
- Résultat global	7.103,60 €

2018/00474 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMERCE

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	4.094,46 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,86 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	4.093,60 €
Résultats d'investissement :	3.009,14 €

2018/00475 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du budget lotissement.

2018/00476 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017- BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du budget lotissement arrêté comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	0 €
	Réalisé	0 €
	Restes à réaliser	0 €
Recettes	Prévus	0 €
	Réalisé	0 €
	Restes à réaliser	0 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	949,00 €
	Réalisé	0 €
	Restes à réaliser	0€
Recettes	Prévus	949,00 €
	Réalisé	949,85 €
	Restes à réaliser	0 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Investissement	0 €
Fonctionnement	949,85 €
Résultat global	949,85 €

2018/00477 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET LOTISSEMENT

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	949,85 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	949,85 €
Résultats d'investissement :	0,00 €

2018/00478 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la reconduction du taux d'imposition fixé en 2017,

- de 8.67% pour la taxe d'habitation ;
- de 7.95% pour la taxe foncière du bâti ;
- de 19.82% pour la taxe foncière du non bâti.

2018/00479 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2018 :

Investissement

Dépenses : 383.872,16 €
Recettes : 344.964,16 €

Fonctionnement

Dépenses : 977.351,40 €
Recettes : 977.351,40 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 451.964,16 € (dont 68.092 € de RAR)
Recettes : 451.964,16 € (dont 107.000 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 977.351,40 € (dont 0 € de RAR)
Recettes : 977.351,40 € (dont 0 € RAR)

2018/00480 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 – COMMERCE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote, à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif 2018 :

Investissement

Dépenses : 19.785,00 €
Recettes : 22.795,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 22.172,00 €
Recettes : 22.172,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 22.795,00 € (dont 3.010,00 € de RAR)
Recettes : 22.795,00 € (dont 0 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 22.172,00 € (dont 0 € de RAR)
Recettes : 22.172,00 € (dont 0 € de RAR)

2018/00481 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 – LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel MARCHAND vote, à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif 2018 :

Investissement

Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

Fonctionnement

Dépenses : 949,00 €
Recettes : 949,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses : 0 € (dont 500.000 € de RAR)
Recettes : 0 € (dont 496.247 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 949,00 € (dont 0 € de RAR)
Recettes : 949,00 € (dont 0 € de RAR)

2018/00468 – CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 3 voix contre et 12 pour,

DECIDE de transférer au budget annexe assainissement de Moulins Communauté le résultat des sections de fonctionnement et d'investissement tel qu'arrêté à la clôture des comptes 2017 du budget annexe assainissement de la commune.

2018/00482 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE CDG03

Considérant qu'un agent sera placé en arrêt maladie pour une durée minimale de quatre mois,

Considérant la nécessité de procéder à son remplacement afin de ne pas ralentir le service,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le conseil Municipal,

DONNE tout pouvoir à monsieur le Maire afin de pourvoir au remplacement de l'agent David RUET et notamment à signer une convention pour mise à disposition de personnel avec le centre de gestion de l'Allier pour une durée qui sera déterminée en fonction des besoins du service.

2018/00483 : PARTICIPATION ALLIER HABITAT

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil Municipal la demande d'Allier Habitat tendant au versement du solde de la subvention pour la construction de logements au lotissement des Grassots,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le conseil Municipal,

ACCEPTE le paiement de la part résiduelle de la subvention initialement attribuée, à savoir 9 000€ sur 18 000 € en contrepartie de la réalisation de logements sur la parcelle encore non construite.

Fixation d'un taux de promouvables

Monsieur le Maire expose qu'afin de procéder à des avancements de grade pour certains agents, il conviendrait de fixer un taux de promouvables consistant en en ration entre le nombre de promus et le nombre d'agents pouvant prétendre à la promotion.

Compte-tenu du manque d'éléments, notamment en matière d'obligations pour la collectivité et d'impact sur ses finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reporter ce point à une séance ultérieure.

Cotisation au centre social

Monsieur le Maire expose que la caisse de l'accueil de loisirs du centre social de Chevagnes est déficitaire. Il est projeté de faire peser ce déficit sur les communes, en fonction du nombre d'enfants de la commune qui y sont accueillis. Il précise que cela fera l'objet d'une convention avec le centre social soumise ultérieurement à l'étude du conseil municipal.

Aménagement du terrain route de Chapeau – WC publics

Monsieur le Maire expose que la démolition de la maison à l'angle de la route de Chapeau ainsi que des WC publics implique la recherche d'une solution afin de conserver des sanitaires à destination des usagers. Il précise que la solution pourrait consister en un bungalow aménagé, qui serait en conséquence réutilisable notamment par la pétanque thiéloise une fois l'opération réalisée.

2018/00484 : Avis sur l'intégration de la compétence Pays d'art et d'histoire par Moulins Communauté

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins Communauté en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé : « Pays d'art et d'histoire »

DIT que la présente délibération sera notifiée à Moulins Communauté.

Rapport annuel de la Sologne bourbonnaise

Le conseil municipal est informé que le rapport annuel de la Sologne est disponible et consultable à la demande à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire présente un projet visant à développer un partenariat avec la Protection civile de l'Allier afin de former le personnel communal voire celui de certaines entreprises du secteur aux gestes de secours.